

Rénovation et restructuration du lycée Léo Lagrange à Bondy

29, rue Georges Elie 93140, BONDY



Présentation

OBS-245 Parti architectural et urbain : Le lycée Léo Lagrange est implanté dans un tissu urbain de banlieue, un peu disparate, dans un environnement fortement urbanisé et constitué de maisons de ville avec jardins. Sa particularité est de faire partie d'un ensemble scolaire plus important présentant principalement un long bâtiment en briques bordant un mail arboré de platanes de grande qualité. Le long de la rue Georges Elie, le lycée qui a été agrandi dans les années 90 offrait une image architecturale clairement scindée en deux, de part et d'autre de son hall d'entrée ; alors que côté mail la limite entre le lycée et le groupe scolaire n'est pas lisible. Le projet réalisé réinscrit le lycée dans son site, affiche une image globale cohérente et le caractère public propre à un établissement d'enseignement. L'architecture du projet développe les idées suivantes : - Donner une cohérence globale au projet tout en rationalisant les remaniements sur le bâti existant et en limitant les démolitions, - Utiliser les bâtiments pour mettre en place les limites physiques du lycée, tout en créant des « percées visuelles » qui ouvrent les espaces du lycée vers la ville, - Affirmer, par la volumétrie des bâtiments, la distribution des espaces et des fonctions internes, - Mettre en place un hall d'entrée et un parvis d'accès qui soient une vraie transition progressive de l'espace public de la ville vers l'espace privé intérieur du lycée. - Relier les différents ensembles par un parcours aisé, cohérent et architecturé, - Aménager une cour conviviale avec un jardin végétal soigné. Au Nord le bâtiment existant côté mail est restructuré, il participe à la façade urbaine du lycée et donne un vrai statut à l'entrée de l'établissement avec un large parvis d'accès public. Son image est modifiée : à la trame conservée de la façade en briques, se superpose celle plus contemporaine d'une série de « bow-windows » en cuivre, (accès pompiers) qui rythment la façade, modifient son échelle et la distinguent du groupe scolaire attenant. Le bâtiment affirme également la volonté de créer une perméabilité visuelle entre la ville et le lycée (sans

franchissement physique). Outre l'entrée vitrée, le rez-de-chaussée est percé de baies qui ouvrent la façade sur le mail. Le parvis d'entrée à l'écart de la circulation est traité comme une petite place publique minérale sur laquelle vient aboutir le mail de platanes. A L'angle Nord-est, bordant le parvis, un petit bâtiment est construit en rez-de-chaussée. Il assure l'articulation entre l'ensemble R+2 en briques et le bâtiment existant des années 90 en retour sur la rue. Abrutant la loge, les vélos et le CDI, construit en briques et béton blanc, il participe à la cohérence de l'ensemble, et captant le soleil de l'Est, permet aux élèves d'attendre dans une zone lumineuse. A l'Est, côté rue Compagnon, la façade du lycée est entièrement recomposée. Le traitement architectural proposé permet d'intégrer dans un ensemble homogène : les constructions neuves situées au Sud-Est du terrain d'une part, les bâtiments existants d'autre part d'époque différente: Un bâtiment à R+1 est construit en extension du bâti existant, perpendiculaire à celui-ci et donnant sur la rue . Au rez-de-chaussée, il regroupe : le service de restauration et les locaux du personnel, au premier étage : 6 classes d'enseignement, et au sous-sol : l'ensemble des locaux techniques. La façade du bâtiment neuf, traitée avec un parement briques à calepinage soigné, se prolonge devant le bâtiment des années 90, par une « pergola » qui assure la liaison avec le corps de bâtiment du CDI. Cette pergola sert à la fois « d'écran » physique isolant les locaux des professeurs de la vie de la rue, et d'écran solaire. Sa structure constituée de poteaux appareillés en briques sont surmontés d'une poutre en béton blanc qui sert à la mise en place de tendeurs, support de végétation devant la façade. En fond de parcelle, trois maisons en bande sont implantées, disposant chacune d'un petit jardin et accessibles par une voie privée dans l'enceinte du lycée. Implantées dans un ancien verger, elles font la transition entre la typologie des maisons avoisinantes et l'ensemble du groupe scolaire. Isolées de la cour du lycée par un long mur aveugle en briques, et par un « verger » reconstitué, leur intimité est respectée. Côté sud sur la cour, une « galerie de circulation », doublée du préau, élément fort du parti architectural, est installée en rez-de-chaussée, le long de la façade Sud du bâtiment des classes. Elle aboutit à une nouvelle cage d'escalier qui dessert les étages des classes. Surmontée d'une verrière zénithale, elle est à la fois élément de liaison fonctionnelle, essentiel lieu de circulation ample et lumineux et lieu de transition entre l'administration et le préau. La suppression de la circulation du bâtiment d'origine permet d'installer l'ensemble de l'administration et la salle polyvalente entre les murs de façade existants. Architecturalement, la façade Sud est « rhabillée » par l'ensemble constitué par la galerie, le préau, la cage d'escalier et les longs brise soleils horizontaux métalliques, qui passent devant les châssis des classes. Côté circulation des classes, sont maintenus des châssis fixes vitrés apportant une lumière naturelle complémentaire à celle de la façade Sud, et permettant d'avoir des salles à double orientation. Côté Ouest sur la cour, la façade existante est un peu modifiée : au rez-de-chaussée, les baies existantes sont agrandies et la volumétrie du foyer vient « émerger » dans la cour. Un ample auvent permet de circuler tout le long de la façade à l'abri de la pluie et liaisonne les volumétries des différents corps de bâtiment. Au premier étage, les baies sont recomposées avec un calepinage de châssis similaire à celui de la construction neuve. La cohérence des volumes est soulignée par la longue ligne horizontale de l'auvent. Les parties neuves sont réalisées en béton blanc et châssis vitrés à ossature alu laqué. Distribution et fonctionnement: - Accès : Les accès aux bâtiments sont limités et répartis fonctionnellement : En façade Nord, côté rue Georges Elie : A l'extrémité Nord-est : se trouve l'accès principal au lycée réservé aux élèves et aux visiteurs avec une porte réservée pour les enseignants et personnel administratif. Le local vélos est sous surveillance de la loge. A l'extrémité Nord-ouest : se trouve successivement, la sortie de l'infirmerie, l'accès du logement du gardien (avec son escalier privatif), l'entrée « publique » de la salle polyvalente, et en limite sur rue, l'accès au parking clos du personnel, voire du public utilisant la salle polyvalente (sous surveillance de la loge). - En façade Est côté rue Compagnon : A l'extrémité Sud-est se trouve l'accès à la zone de livraisons, l'accès aux logements du personnel par une voie privée dans l'enceinte du lycée, l'accès au parking des logements et véhicule d'entretien, et l'accès à la rampe qui descend au sous-sol. - Rez-de-chaussée : - L'entrée unique, sous contrôle de la loge du gardien, s'effectue depuis un large parvis pavé, en façade Nord sur la rue Georges Elie. Positionnée à l'articulation entre les deux corps de bâtiments principaux, elle offre un accès direct au hall de l'établissement. Elle est accessible de plain-pied par un ample parvis qui isole confortablement les élèves de la circulation. Close par une grille coulissante ouvragée, elle offre un accès direct au hall de l'établissement et au local à vélos ; - Le hall, partiellement ouvert en double hauteur est un point névralgique de l'établissement, lieu de rencontres et d'articulation entre les différentes zones fonctionnelles . Il donne accès en rez-de-chaussée : - D'une part : à l'administration, aux zones de vie scolaire et de réception des parents, au CDI, aux locaux des enseignants, à la cour et son large préau et à la salle polyvalente ; - D'autre part : à deux larges escaliers encoisonnés et une cage d'ascenseur qui desservent les étages et les zones d'enseignement ; - Côté Sud-ouest depuis le hall, les élèves sont orientés vers la cour et vers un long préau couvert qui borde la circulation du rez-de-chaussée . Le préau abrite à son extrémité le bloc des sanitaires attenant à la nouvelle cage d'escalier. La circulation entièrement vitrée sur le préau, est surmontée par une large verrière zénithale qui s'inscrit dans l'aménagement de la façade sur la cour et ouvre la vue vers le ciel. - Côté Nord depuis le hall, on accède à l'administration, bloc autonome mais en plein cœur de l'activité du lycée, puis à la salle polyvalente ,qui dispose

d'un accès direct extérieur pour le public et enfin au service médical, à la fois proche de la cour et en liaison directe avec le parking ; Le local de réception des parents et les locaux d'archives sont disposés en tampon entre la circulation des bureaux et celle des élèves ; Un bureau de surveillant ouvre directement sur le préau. - Côté Est, depuis le hall, on accède au CDI, sa façade intérieure, côté hall intègre les casiers à cartables des élèves. Le CDI fait l'objet d'un aménagement intérieur spécifique. Un ample éclairage naturel zénithal est complété par les baies s'inscrivant dans le rythme de la façade Est. Volontairement étroites et verticales, elles canalisent la vue et protègent des regards extérieurs. Les locaux de vie scolaire font face au CDI, orientés sur la cour et le préau, et encadrés par les bureaux des surveillants et des CPE. A leur suite sont installés les locaux des agents de service et côté rue, ceux du factotum. Ils font la transition avec le rez-de-chaussée du bâtiment neuf construit au Sud-est du terrain, qui abrite le service de restauration. Côté rue, une zone de déchargement latérale est aménagée, permettant de stationner une camionnette de livraisons. - La restauration accessible depuis l'intérieur par une zone tampon qui sert d'attente est largement vitrée en façades Ouest et Nord. La sortie s'effectue directement dans la cour après passage devant la desserte à plateaux. La salle à manger des commensaux est distincte et isolée du flux des élèves, elle prend sa lumière sur un jardin paysagé orienté plein Sud. Séparée de la salle à manger des élèves par une cloison surmontée d'une large imposte vitrée, elle permet à celle-ci de multiplier les orientations lumineuses. - L'aménagement de la cuisine respecte le programme et les circuits distincts propre et sale. Son aire de livraison située à l'extrémité Sud du terrain, permet le stationnement et le retournement de la camionnette de livraison, à l'écart de la circulation. Elle jouxte la descente au sous-sol qui abrite les locaux techniques. L'ensemble est clos en façade sur rue. Premier étage : Le premier étage est desservi par quatre cages d'escalier enclouées et une cage d'ascenseur : Deux cages d'escalier existantes sont conservées, la première dans le hall, avec l'ascenseur, la deuxième au milieu du bâtiment des années 90. Deux cages d'escalier sont créées : la première située à l'extrémité de la façade Sud du bâtiment des classes, d'accès aisé depuis la cour, la deuxième située à l'articulation du bâtiment des années 90 et du bâtiment neuf, en façade Ouest sur cour. Le premier étage regroupe des salles d'enseignement, et leurs annexes (dépôts, sanitaires, locaux d'entretien). Les classes des bâtiments existants sont entièrement restructurées. Dans le bâtiment côté mail, sont installées 5 salles informatique et 1 salle de vente. Dans le bâtiment des années 90, sont installées 4 salles d'enseignement banalisées. Dans le bâtiment neuf sont créés cinq classes d'enseignement banalisées et une salle dessin. Celle-ci orientée principalement en façade nord dispose d'un balcon-terrasse au sud. La position en étage de la salle de dessin lui autorise un champ visuel et une diversité de points de vues intéressants pour travailler. Comme pour le bâtiment sur le mail, une perméabilité visuelle est assurée à travers le bâtiment au niveau des circulations. Les salles d'enseignement sont amplement vitrées par le biais de châssis en bande continue, composés de coulissants et d'impostes fixes. Les façades Sud sont aménagées de brise-soleil métalliques qui protègent les salles d'enseignement. - Deuxième étage : Le deuxième étage du bâtiment existant est desservi par les mêmes cages d'escalier que le premier. Il regroupe au-dessus du 1er étage, 6 salles informatique. - Logements : Les logements de fonction sont accessibles depuis la rue Compagnon par une voie privée bordée d'arbres. Un petit parking extérieur végétalisé leur est annexé. Les logements construits en R+1, sont conçus comme trois petites maisons de ville avec jardin privatif et terrasses. Leur implantation et leur conception intérieure, les isole soigneusement du lycée et respecte l'intimité de chacune. Leur implantation en fond de parcelle permet également de maintenir une certaine distance, et donc une certaine isolation entre les maisons avoisinantes et l'activité du lycée. - Choix des matériaux : Les matériaux utilisés sont choisis dans un souci de cohérence du projet, de pérennité et de facilité d'entretien. A l'extérieur, les façades « pleines » neuves sont réalisées en béton blanc, pour les allèges et les parties supérieures, certains éléments se retournent à l'intérieur, en parois des circulations des classes, participant à la structure et offrant des surfaces dures et pérennes. Les éléments vitrés des façades sont réalisés à partir de profils en alu laqué, tous les châssis des classes sont à base de coulissants pour les parties ouvrantes, équipés de stores pour les zones nécessitant une protection solaire. Les ensembles des portes vitrées sont réalisés en acier laqué. Les volumes en soubassement du rez-de-chaussée sur rue sont traités en brique rouge, en référence aux constructions en brique présentes sur le site. L'ensemble des toitures neuves est réalisé en toiture terrasse avec étanchéité multicouche et finitions gravillonnées ou végétalisées. Les façades des logements sont réalisées en béton blanc et parement briques. Traitement des espaces extérieurs et leur entretien : - L'espace de la cour unique est exploité au maximum, puisque les constructions neuves sont concentrées en périphérie Sud et Sud-est du terrain. Il est facilement « surveillable » depuis les bureaux et locaux annexés à la vie scolaire, qui s'ouvrent en façade Sud et Ouest. L'aménagement proposé permet une utilisation diversifiée de la cour et un soin particulier est apporté aux aménagements paysagers. Des zones végétalisées sont systématiquement aménagées le long des limites côté groupe scolaire et côté logements de fonction. Des plantations d'arbres à haute tige sont effectuées, dans la cour et un verger reconstitué le long du mur de clôture côté logements collectifs, également bordé d'une haie vive. Des plantes tapissantes (pervenches rampantes à fleurs bleues, saxiphrages, millepertuis...) sont plantées sur les parterres, et des rosiers remontants en massifs, plantés en « barrière » végétale, le long de la limite côté groupe

scolaire. Les eaux pluviales transitent par des noues végétales en périphérie des bâtiments. La surface minérale de la cour est traitée en enrobé, découpé par des bandes pavées qui dessinent un calepinage soigné. Côté rue Georges Elie, le mail arboré est réaménagé et le double alignement initial revalorisé. La zone du parvis est traitée comme un espace public minéral en béton désactivé ; un long banc en béton blanc est installé pour l'attente des élèves. Un parking clos d'un muret en béton blanc, surmonté d'une clôture métallique est aménagé pour le personnel de l'établissement. Son entrée/sortie est à l'opposé du parvis du lycée. Les zones végétalisées sont clairement localisées et dissociées des zones minéralisées, (hors les arbres du mail). Les essences retenues sont des plantes adaptées au climat de la région, choisies pour leur robustesse. La préférence est donnée aux plantations à feuillage persistant nécessitant moins d'entretien et évitant un aspect dénudé en hiver, et aux plantations à floraison conséquente, comme les rosiers remontants.

Programme

Lycée de 530 élèves, en filières tertiaires. Service de restauration 300 repas/jour, cuisine de production. Salle polyvalente y compris usage sportif. Logements de fonction. Démolition partielle après désamiantage et décontamination du plomb. Travaux avec phasage en site occupé, avec construction de bâtiments provisoires

Mots clés LYCEE

Concepteur(s) JOUANNAIS Ariane - ROUSSELOT Christine

Maître(s) d'ouvrage(s) Conseil régional d'Île-de-France - Direction des Affaires scolaires et de l'Enseignement supérieur - Sous-direction de la Construction

Types de réalisation Equipement scolaire / universitaire

Année de réalisation 2011

Surface(s) 4 456 m² (SHON)

Coûts 11 M € HT

Crédit photos Christine Rousselot

Date de mise à jour 22/07/2019







